



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2024 :

VIVRE LE FEDERALISME

17 janvier 2021, décision du Conseil de fondation

Les axes stratégiques des quatre prochaines années

Philipp Schori, chef secteur Fondation ch
Alexander Arens, assistant de projet secteur Fondation ch

Sommaire

Contexte, structure du programme

Vivre le fédéralisme

1. Tirer parti des atouts du fédéralisme

- a. Suivre les évolutions du fédéralisme
 - i. Monitoring du fédéralisme
 - ii. Plate-forme consacrée aux questions du fédéralisme
- b. Promouvoir les échanges sur le fédéralisme
 - i. Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »
 - ii. ch International
 - iii. Échanges avec les parties prenantes
 - iv. Collaboration MdC
- c. Développer une vision d'avenir
 - i. Fédéralisme 2050

2. Vulgariser le fédéralisme

- a. Développer des formations au fédéralisme
 - i. Commission intercantonale
 - ii. Tutoriels destinés à un public jeune
 - iii. Séminaire de réflexion sur le fédéralisme
- b. Identifier les points forts du fédéralisme et rendre hommage à celles et ceux qui œuvrent pour sa défense
 - i. Podcast ch
 - ii. Conférence sur le fédéralisme
 - iii. Prix du fédéralisme

- c. Améliorer la visibilité (des cantons)
 - i. Nuit des musées
 - ii. Ouvrir la MdC au public

3. Promouvoir l'entente

- a. Promouvoir la traduction
 - i. Collection ch
 - ii. La Collection ch dans les écoles
 - iii. aller-retour
 - iv. Prix de la traduction
- b. Développer les échanges
 - i. Premier Emploi
- c. Combler le fossé ville-campagne
 - i. Projet fossé ville-campagne

4. Préserver la pluralité du fédéralisme à travers le journalisme

- a. Apprendre des autres
 - i. Monitoring de la politique des médias
 - ii. 2e Conférence nationale
 - iii. Affiliation à la COSIAP
- b. Promouvoir les compétences médiatiques
 - i. Compétences médiatiques et éducation à la citoyenneté
- c. Sensibiliser les professionnels des médias
 - i. Séminaire sur le fédéralisme

Communication

Financement, évaluation

Introduction Contexte, structure du programme

La Fondation ch a été créée par les cantons. Depuis 1967, elle défend les valeurs du fédéralisme et de l'entente entre les communautés linguistiques et culturelles. En vertu de l'article 2 de son acte de fondation, elle promeut la cohésion nationale de même que la collaboration entre la Confédération et les cantons ; elle organise aussi des séminaires pour les membres des gouvernements cantonaux et soutient l'idée du fédéralisme à travers la recherche, l'animation de débats et les relations publiques.

La charte de la fondation prévoit que les priorités et les domaines d'action doivent être consignés dans un programme de travail pluriannuel. Le secrétariat a défini un programme de travail de quatre ans (2021-2024), qui remplace celui de 2018-2020 et a été finalisé et validé par le Comité directeur le 12 novembre et approuvé par le Conseil de fondation le 17 janvier 2021¹. Le programme de travail est un document de référence destiné aux membres du Conseil de fondation et aux collaborateurs et collaboratrices du secrétariat, l'objectif étant de disposer d'un guide qui donne une orientation au travail de la fondation et avec lequel ses destinataires peuvent s'identifier. Il sert également à l'évaluation des activités et met en exergue les objectifs poursuivis. L'actuel programme couvre toute une série de projets – nouveaux ou existants – qui vont de la traduction littéraire au monitoring du fédéralisme, en passant par le placement de stagiaires dans les différentes régions

linguistiques. Leur point commun : ils sont tous placés sous le signe du fédéralisme, de l'entente et de la cohésion. Ces activités connaissent un franc succès et ont pour certaines une longue tradition. De nouveaux projets et programmes viendront s'y ajouter au cours des années à venir, et ce dans des domaines trop peu ou pas du tout explorés. On pense notamment à l'éducation à la citoyenneté et à la concentration des médias à l'intérieur de l'État fédéral.

Le programme de travail repose sur une vision dont découlent quatre objectifs stratégiques assortis chacun d'axes et de mesures spécifiques. Il s'articule autour des quatre objectifs stratégiques assignés à la Fondation ch. Le 1^{er} chapitre renseigne sur les moyens qu'elle entend déployer à l'horizon 2024 pour encourager la coopération et tirer parti des atouts du fédéralisme. Seront présentés toute une série de projets – nouveaux ou existants – destinés à encourager la coopération politique entre les cantons. Le chapitre 2 est consacré aux nouvelles mesures, parmi lesquelles l'éducation à la citoyenneté, qu'il est prévu d'engager pour mieux ancrer le fédéralisme auprès des jeunes et de la population. Le chapitre 3 présente les programmes dédiés à l'entente entre les communautés linguistiques et culturelles. Enfin, le chapitre 4 traite de la concentration des médias.

¹ La gestion du secrétariat de la CdC n'entre pas dans le cadre du programme de travail.

Vision Vivre le fédéralisme

À l'horizon 2024, la Fondation ch a contribué à l'émergence d'un fédéralisme vivant et novateur, indissociable de la cohésion sociale. Elle souscrit ainsi pleinement à la devise « L'unité dans la diversité » et s'engage en ce sens.

Grâce aux mesures engagées entre 2021 et 2024, la Fondation ch est considérée par les principales parties prenantes comme la plateforme du fédéralisme : les acteurs et actrices politiques échangent lors des événements qu'elle a organisés, un véritable lien est établi entre la recherche et la société civile, les offres numériques sur la cohésion et le fédéralisme suisse placées sous l'enseigne de la fondation sont incontournables. Les projets ch mettent en contact des personnes, toutes tranches d'âges et catégories sociales confondues, élèves ou décideurs et décideuses politiques, qui apprennent les uns des autres. Une collaboration politique constructive est née grâce à la fondation, qui rapproche la société de la politique. Elle stimule l'entente entre les régions : les échanges linguistiques et culturels sont plus nombreux et les jeunes ont la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle en effectuant un stage dans une autre région linguistique. La Fondation ch a atteint son objectif : promouvoir la cohésion sociale et la coopération au niveau politique. Son engagement pour le fédéralisme en général est reconnu et apprécié des politiques et de la population.

Objectif stratégique 1 Tirer parti des atouts du fédéralisme

Le fédéralisme n'est pas une notion statique, mais une forme d'organisation en constante évolution. Dans une société en mutation, les thématiques évoluent en permanence et exigent des solutions. Tous les échelons institutionnels sont fortement mis à contribution. La collaboration confédérale doit elle aussi apporter des réponses. Les crises comme la pandémie de COVID-19 montrent qu'il faut parfois agir rapidement. Il existe aussi des domaines, celui de la péréquation financière par ex., qui impliquent des négociations de longue haleine, menées à intervalles réguliers. Toute une

série de dossiers politiques doivent en outre être gérés jour après jour à la faveur d'une collaboration étroite.

La Fondation ch est partie prenante du fédéralisme, elle lance des idées pour le renouveler et le faire évoluer, durablement et en accord avec celles et ceux qui sont concernés. Elle se veut aussi promotrice de la coopération politique, afin de tirer pleinement parti des atouts du fédéralisme.

Axe 1a Suivre les évolutions du fédéralisme

Contexte : L'une des missions principales de la Fondation ch est d'identifier les développements politiques majeurs susceptibles d'avoir une influence sur le système fédéral suisse. Il s'agit là d'une mission aussi exigeante qu'indispensable, qui tient compte des mutations incessantes et des nouveaux défis que ce système doit relever. Ce suivi est central si l'on veut lancer durablement de nouvelles idées pour permettre au fédéralisme d'évoluer.

Objectif : La Fondation ch joue son rôle d'observateur sentinelle du fédéralisme et d'intermédiaire entre les cantons et entre la politique et la société. Elle mise sur les prestations qui existent déjà, tout en leur donnant une nouvelle orientation ou en multipliant les possibilités de les utiliser. De nouvelles offres verront le jour afin de constituer une documentation dans une perspective à long terme.

Mesures

i. Monitoring du fédéralisme	Le monitoring du fédéralisme étudie la manière dont le fédéralisme a évolué au cours d'une période donnée et propose des mesures pour le soutenir. Le rapport 2017-2019/20 paraîtra au mois d'avril 2021 en prévision de la Conférence nationale sur le fédéralisme qui aura lieu peu de temps après. Visuellement plus attrayante, sa présentation sera thématique. Conformément au principe du « <i>digital first</i> », il sera publié essentiellement en ligne. Le rapport 2021-2023/2024 paraîtra en 2024 ou 2025, selon la date de la septième Conférence nationale sur le fédéralisme.	Direction du projet « Monitoring du fédéralisme »
ii. Plate-forme consacrée aux questions du fédéralisme	Seront publiés sur le site de la Fondation ch des articles consacrés au fédéralisme ainsi que des contributions de tiers ou de nouvelles parutions. À la mise à disposition d'informations sur le fédéralisme s'ajouteront de nouveaux contenus mis en ligne régulièrement et destinés à rendre le site vivant. Enfin, la fondation se dote d'un compte Twitter qui lui permettra d'interagir avec son public.	Direction secteur Fondation ch, communication

Axe 1b Promouvoir les échanges sur le fédéralisme

Contexte : La collaboration intercantonale et la collaboration avec la Confédération sont un travail de longue haleine. Il faut pour cela promouvoir le transfert de connaissances et le partage d'idées.

Objectif : Grâce aux prestations fournies par la Fondation ch, les décideurs et décideuses politiques échangent, ce qui participe du renouvellement du fédéralisme. Les activités déployées à l'échelle nationale sont reconnues ; il s'agit de les développer et – fait nouveau – de faire vivre la collaboration avec les régions frontalières.

Mesures

<p>i. Séminaire ch « Gouverner aujourd’hui »</p>	<p>Chaque année début janvier, la Fondation ch organise le séminaire ch « Gouverner aujourd’hui » à Interlaken. Entièrement dédié au fédéralisme, le séminaire est une plateforme d’échange d’idées, un rendez-vous de formation continue et de réseautage réservé aux membres des gouvernements. Y sont abordées les questions liées au fédéralisme, mais aussi des sujets politiques plus spécifiques. Très appréciée, la rencontre attire un grand nombre de décideurs et décideuses politiques. Son succès dépend de la qualité du programme et des intervenants et intervenantes.</p>	<p>Direction secteur Fondation ch, direction du projet séminaire ch « Gouverner aujourd’hui »</p>
<p>ii. ch International</p>	<p>En 2011, Linz (Autriche) avait accueilli une réunion tripartite de représentants et représentantes des <i>Bundesländer</i> allemands et autrichiens et des cantons suisses. La Fondation ch souhaite relancer l’idée de ces rencontres entre voisins. Elle créera à cette fin une plateforme internationale permanente dévolue à la discussion de sujets ayant trait à la politique nationale, et en particulier au fédéralisme. Elle a décidé de mener un projet pilote en 2021. Elle souhaite organiser la rencontre de délégations. La mesure sera ensuite évaluée avant de décider de la suite à donner à ce projet.</p>	<p>Direction secteur Fondation ch</p>
<p>iii. Échanges avec les parties prenantes</p>	<p>Le Conseil de fondation se réunit désormais deux fois par an : une rencontre a lieu dans le cadre du séminaire ch et l’autre à l’été. Cette dernière doit surtout permettre aux parties prenantes d’échanger idées et points de vue. La plateforme intercantonale dédiée aux questions liées au fédéralisme et à l’entente donnera un nouvel élan au débat interne sur les projets et les programmes de la Fondation ch.</p>	<p>Direction secteur Fondation ch</p>
<p>iv. Collaboration MdC</p>	<p>Soucieuse d’encourager le débat d’idées et de mieux exploiter les synergies au sein de la Maison des cantons, la Fondation ch fournit des prestations administratives aux conférences qui y ont élu domicile : comptabilité, gestion du personnel, services informatiques et traductions. Elle gère également les salles de réunion et se charge de l’accueil. Des réunions et des consultations sont régulièrement organisées avec les conférences. Il s’agira à l’avenir de renforcer l’échange d’informations sur des sujets spécifiques ; pourrait être envisagée l’organisation de journées d’introduction communes pour les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices. Les conférences pourraient envisager de « partager » du personnel. Enfin, l’infrastructure sera développée en continu afin de faciliter la coopération.</p>	<p>Direction Services centraux</p>

Axe 1c Développer une vision d'avenir

Contexte : Réalisées en 1972 et 1973, les auditions sur le fédéralisme comptent parmi les premiers projets mis en œuvre par la Fondation ch qui entendait ainsi faire le bilan de la situation. Procéder à un tel état des lieux est important au regard de l'attention portée par la population à ce système politique, surtout lorsqu'il s'agit de pointer ses (supposés) points faibles.

Objectif : L'objectif est de lancer, à l'instar des auditions réalisées en 1972 et 1973, un processus participatif qui identifiera les problèmes sociétaux les plus urgents et montrera en quoi le fédéralisme peut contribuer à les résoudre. Laboratoire d'idées, la Fondation ch entend façonner le fédéralisme de demain et l'influencer durablement.

Mesure

i. Fédéralisme 2050	« Fédéralisme 2050 » : La Fondation ch entend montrer et tirer parti des chances et des atouts que recèle le fédéralisme pour le futur. Il s'agit de le développer et de le renforcer à travers des actions novatrices. Trois questions centrales se posent : quels sont les enjeux politiques majeurs ? En quoi le fédéralisme peut-il contribuer à les relever et en quoi peut-il apporter des solutions ?	Direction secteur Fondation ch
----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Objectif stratégique 2 Vulgariser le fédéralisme

Pour que le système fédéral et de démocratie directe fonctionne, il est essentiel que les citoyennes et citoyens soient bien informés et engagés. L'éducation à la citoyenneté est donc un élément indispensable au fonctionnement du système politique suisse.

La Confédération, les cantons et les communes ont souligné à plusieurs reprises l'importance de l'éducation politique et de la collaboration des acteurs et actrices du domaine, notamment dans la *Déclaration 2019 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*.

Il y va également de l'intérêt de la population. L'étude réalisée en 2014 par l'Institut gfs.bern (« *Bausteine zur Stärkung des Schweizer Politsystems* ») sur mandat de Julius Bär montre qu'accorder une « place importante à l'éducation politique » est « largement souhaité » par la population ; « pour une majorité, cette place devrait même être équivalente à celle des mathématiques ». De plus, certains phénomènes récents tels que les infox

et les campagnes de désinformation soulignent la nécessité de l'éducation politique.

Il est de première importance de veiller au bon fonctionnement du fédéralisme puisqu'il constitue l'un des piliers fondateurs du système politique suisse. Selon un sondage commandé par le canton de Vaud en préambule à la Conférence nationale sur le fédéralisme de 2017, la population suisse – et plus particulièrement les jeunes – connaît relativement mal le fédéralisme, ce qui nuit à la manière dont il est perçu. La Fondation ch se propose donc d'inverser la tendance et de mettre à disposition de la population des outils qui lui permettront de se familiariser avec ses rouages. Le rapport de monitoring sur le fédéralisme 2014-2016 a mis en évidence le manque de connaissances du fédéralisme suisse, de ses principes et de ses atouts, et la nécessité d'en faire un champ d'action assorti de mesures ciblées.

Axe 2a Développer des formations au fédéralisme

Contexte : Les enquêtes réalisées auprès de la population suisse n'ont pas seulement permis de constater son manque de connaissances du fédéralisme, elles ont aussi mis en évidence son souhait de bénéficier d'une meilleure éducation politique. Or, en dehors des cursus universitaires (Bachelor et Master), les offres sont très rares. Il s'agit de combler cette lacune.

But : Afin de diffuser des connaissances sur le fédéralisme, la Fondation ch entend lancer des projets de formation et les développer en collaboration avec des organisations partenaires. Elle assumera ainsi un rôle d'intermédiaire entre la société et la politique, et contribuera largement à la cohésion sociale de la Suisse. En appliquant les mesures ci-après, elle fera figure de pionnière dans le domaine. Les principaux groupes cibles sont les adolescents et les jeunes adultes ainsi que les acteurs et actrices politiques (parlementaires, journalistes et employés de l'administration).

Mesures

i. Commission intercantonale	La Fondation ch souhaite lancer des projets à long terme dans le domaine de l'éducation politique. Ces projets s'articuleront principalement autour de quatre axes, à savoir le fédéralisme, la participation, les compétences médiatiques et le travail de milice. Une commission d'experts sera constituée. Cet organe intercantonal de conseil et de coordination prendra position sur des dossiers politiques et proposera des projets dans le domaine de l'éducation politique. Le Secrétariat général de la CDIP sera membre de la commission d'experts.	Direction du secteur Fondation ch
ii. Tutoriels destinés à un jeune public	La Fondation ch soutient d'autres institutions qui proposent aux jeunes des offres de formation scolaires et extrascolaires. Elle élabore et réalise également ses propres projets.	Direction du secteur Fondation ch
iii. Séminaire sur le fédéralisme	La Fondation ch a mis sur pied un séminaire sur le fédéralisme. Elle participe à son organisation en proposant des intervenants à l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg (IFF) et en faisant connaître cette offre de formation. Dès 2021, ce séminaire de deux jours et demi aura lieu une fois par année.	Direction du secteur Fondation ch

Axe 2b Identifier les points forts du fédéralisme et rendre hommage à celles et ceux qui œuvrent pour sa défense

Contexte : La perception négative du fédéralisme par la population s'explique notamment par la complexité du système et par le manque de connaissances. Et le tableau peu flatteur offert par les médias n'y est pas étranger. En effet, le débat public est largement dominé par les représentations négatives du système fédéral et ses faiblesses, alors que ses atouts ne sont que rarement mis en valeur.

But : Afin d'améliorer la perception du fédéralisme par la population et diffuser des connaissances élémentaires, il est nécessaire d'envisager des mesures qui mettront en lumière les avantages du fédéralisme. Il s'agira de recourir à de nouveaux modes de communication pour illustrer sa diversité en présentant certains secteurs politiques. Par ailleurs, les personnes et les organisations qui œuvrent activement en faveur du fédéralisme seront récompensées.

Mesures

<p>i. Podcast ch</p>	<p>La Fondation ch souhaite diffuser son propre podcast. Celui-ci traitera de la diversité du fédéralisme et présentera différentes conceptions des droits politiques dans les cantons (droit de vote des femmes, droits de vote dès l'âge de seize ans, etc.). Destiné à des jeunes âgés de 15 à 25 ans, ainsi qu'aux amateurs de podcasts, toutes générations confondues, ce contenu multimédia sera une source d'information précieuse. Chaque podcast présentera le fonctionnement du fédéralisme au sein d'un secteur politique. La production aura lieu début 2021 et la diffusion est prévue pour le mois de mai de la même année (voir point suivant).</p>	<p>Direction du secteur Fondation ch</p>
<p>ii. Conférence sur le fédéralisme</p>	<p>Le période du programme de travail inclut la prochaine Conférence sur le fédéralisme. La 6^e édition de cette conférence nationale, organisée par le canton de Bâle-Ville, se déroulera les 27 et 28 mai 2021. Cette rencontre est propice aux échanges sur le fédéralisme en Suisse, sur son état et sur ses perspectives. La Fondation ch participe à la commission chargée de l'élaboration du programme. Lors de cette conférence, elle prévoit de lancer le Podcast ch et de le présenter aux participants. À cette occasion, elle remettra également le Prix du fédéralisme 2021.</p>	<p>Direction du secteur Fondation ch</p>
<p>iii. Prix du fédéralisme</p>	<p>La remise du Prix du fédéralisme continue d'avoir lieu une fois par année, mais les modalités ont été entièrement repensées. Dès 2021, les principes appliqués seront les suivants : octroyer un montant de 10 000 francs, clarifier les critères d'attribution (communication, innovation, participation, tradition et cohésion), fusionner <i>Prix de reconnaissance</i> et <i>Prix du fédéralisme</i>, modifier la composition du jury, lancer un appel à candidatures. Si ce prix doit bénéficier d'une meilleure visibilité auprès du grand public, sa raison d'être doit également être mise en valeur : l'engagement en faveur du fédéralisme et de la cohésion. Le règlement et les modalités du Prix du fédéralisme seront réévalués en 2024.</p>	<p>Direction du secteur Fondation ch</p>

Axe 2c Améliorer la visibilité (des cantons)

Contexte : S'il semble évident que les politiques cantonales sont liées aux décisions prises par les gouvernements et les parlements dans les chefs-lieux des cantons, l'existence des conférences des gouvernements cantonaux et leur présence à la Maison des cantons, à quelque centaines de mètres du Palais fédéral, sont largement méconnues. Et pourtant, les exécutifs consacrent chaque semaine un temps considérable à la collaboration intercantonale. Or le grand public ignore souvent tout du poids qu'occupent les cantons au sein de l'État fédéral, de leur mode d'organisation à leur présence à Berne.

But : Par des mesures ciblées, la Fondation ch entend renforcer la visibilité des cantons dans la capitale fédérale. Elle envisage notamment d'ouvrir les portes de la Maison des cantons et d'y accueillir des visiteurs. Il s'agira de faire connaître le travail des conférences et rendre le rôle des cantons plus tangible et plus transparent.

Mesures

i. Nuit des musées	La Fondation ch envisage, dans son programme de travail 2021-2024, d'ouvrir les portes de la Maison des cantons pendant la Nuit des musées à Berne. La participation de la MdC à cet événement permettrait d'ouvrir le bâtiment à des visiteurs issus d'horizons divers et de leur présenter l'histoire et le travail de la fondation, des cantons et des conférences de la MdC. Il s'agira d'examiner l'opportunité de collaborer avec certains cantons pour la conception et la réalisation de ce projet. La participation de la MdC à la prochaine édition fera figure de test avant de pérenniser l'événement.	Direction du secteur Fondation ch
ii. Ouvrir la MdC au public	La Fondation ch envisage de recevoir des groupes de visiteurs à la Maison des cantons. La MdC pourrait instituer une journée portes ouvertes ou proposer aux groupes intéressés des offres ponctuelles et spécifiques. Il s'agira de concrétiser ce projet durant la période du programme de travail.	Direction du secteur Fondation ch et des services centraux

Objectif stratégique 3 Promouvoir l'entente

Si les deux premiers objectifs stratégiques s'attachent à la collaboration entre les acteurs et actrices politiques et entre la politique et la société, l'objectif 3 se propose de réaliser une autre mission de la Fondation ch, à savoir favoriser l'entente et donc renforcer la cohésion sociale – deux éléments sur lesquels reposent la stabilité du système politique et la collaboration.

En soi, la diversité linguistique et culturelle en Suisse n'est une donnée socialement quantifiable. Seule la Constitution lui confère un statut particulier : « Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche », dit-elle en son article 4. Elle précise aussi que la liberté de la langue est garantie (art. 18) et que, dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération tient compte de la diversité culturelle et linguistique du pays (art. 69, al. 3). Enfin, elle charge la Confédération et les cantons d'encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques (art. 70, al. 3).

La Constitution accorde une place centrale au paysage linguistique en Suisse. Selon le sondage de l'OFS réalisé en 2018 (plusieurs mentions possibles), 62 % des personnes résidant en Suisse indiquent l'allemand, ou

le Suisse allemand, comme langue principale, 23 % mentionnent le français, 8 % l'italien et 0.5 % le romanche. L'enquête montre aussi la proportion croissante des langues non nationales et une utilisation différente des autres langues nationales selon les régions, mais aussi selon des critères personnels tels que l'âge.

Pour éviter un clivage entre les communautés linguistiques et que des barrières ne se dressent entre les régions, il existe des institutions à tous les niveaux de l'État. La Confédération a nommé une déléguée fédérale au plurilinguisme qui promeut la diversité linguistique au sein et en dehors de l'administration. Les cantons ont chargé la fondation de regrouper les travaux qu'ils réalisent au titre de l'entente et des échanges. Aussi le but premier qui lui a été assigné est-il de « soutenir les efforts tendant à rapprocher les régions linguistiques sur les plans culturel et politique » (art. 2, let. a de l'acte de fondation). Plusieurs programmes sont conçus pour répondre à cette mission ces quatre prochaines années.

Axe 3a Promouvoir la traduction

Contexte : Soutenir les échanges entre les cantons et les régions sur les plans linguistique et culturel est l'une des principales raisons d'être de la Fondation ch. L'objectif est d'encourager l'entente sous l'angle de la communication et de la langue, préalables à toute collaboration. Les programmes mis en place à cet effet, de longue date pour certains, ont évolué au fil des années et sont bien implantés.

Objectif : Il s'agit de pérenniser et d'étoffer les programmes qui ont fait leurs preuves et de mobiliser davantage de fonds.

Mesures

i. Collection ch	La Collection ch est le plus ancien programme de la Fondation ch. Pendant la période 2021-2024, il s'agira de participer aux frais d'impression de cinq à neuf livres par an afin de promouvoir les échanges linguistiques et culturels entre les cantons et les régions.	Direction de projet Collection ch
ii. La Collection ch dans les écoles	La Fondation ch facilite les échanges entre élèves et auteurs ou auteures de différentes régions linguistiques et leurs traducteurs ou traductrices. À travers ces rencontres, la fondation entend dépasser les barrières linguistiques et sensibiliser aux questions de traduction. Il s'agit de doter ce programme très plébiscité de plus de moyens financiers afin de le pérenniser.	Direction de projet Collection ch
iii. aller-retour	Le festival de littérature, qui aura toujours lieu tous les deux ans – donc à deux reprises pendant la durée du programme de travail (2021 et 2023) –, met l'accent sur la traduction dans son rôle de passeur entre les régions linguistiques. Il attire autant les non-initiés que les professionnels. À l'avenir, il s'agira de renforcer le réseautage et le choix de thématiques locales, et d'attirer un public plus nombreux. La prochaine édition se tiendra le 6 mars 2021 à Fribourg. Il faudra ensuite tirer un bilan pour déterminer si Fribourg sera retenu pour les prochaines rencontres ou si l'on recherchera un nouveau lieu.	Direction de projet Collection ch
iv. Prix de la traduction	Une nouvelle formule est à l'étude pour les années 2021-2024.	Direction de projet Collection ch

Axe 3b Développer les échanges

Contexte : S'immerger dans une région linguistique est l'occasion d'avoir des rencontres directes, de donner corps à la communication verbale et de mieux comprendre la diversité culturelle de la Suisse. Depuis près de 30 ans, la Fondation ch propose aux jeunes cet échange direct qui se nourrit au fil de la pratique dans une autre région linguistique.

Objectif : C'est le taux de chômage élevé chez les jeunes au début des années 1990 qui avait incité la Fondation ch à instaurer des contacts directs. Le marché de l'emploi étant de plus en plus tendu, la fondation entend redoubler d'efforts pour permettre au plus grand nombre de jeunes de se perfectionner, aussi linguistiquement, au cours d'un stage et de mettre toutes les chances de leur côté pour s'insérer durablement sur le marché du travail.

Mesure

i. Premier Emploi	En fournissant à des jeunes des places de stage dans d'autres régions linguistiques, le programme leur permet d'avoir des échanges culturels et linguistiques dans un nouvel environnement professionnel. Les participants augmentent ainsi leur niveau de qualification et leurs chances d'insertion professionnelle. Premier Emploi compte parmi les mesures du marché de l'emploi du SECO ; sa mise en œuvre a été confiée à la Fondation ch. Selon les prévisions d'embauche du SECO, il faut s'attendre à une forte demande. Pour les années 2021-2024, l'objectif de la fondation est de couvrir cette demande par une offre accrue. Une enquête menée auprès des cantons a tenté de déterminer les possibilités qu'ils avaient en tant qu'employeurs importants d'offrir des places de stage et d'être partie prenante. En parallèle, le réseau de postes dans le secteur privé sera étoffé.	Responsable du programme Premier Emploi
--------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Axe 3c Comblir le fossé ville-campagne

Contexte : Les critères pour distinguer les localités urbaines et rurales sont d'ordre structurel ; sont pris en compte la densité de population et de postes de travail ainsi que d'autres facteurs, comme les trajets parcourus entre les communes pour se rendre au travail. Il est incontestable que ces critères ont des répercussions sur la structure sociale des communes et aussi sur les positions politiques des personnes qui y vivent. Ceci ressort des scrutins démocratiques directs sur certains objets spécifiques qui font apparaître un clivage toujours plus grand entre ville et campagne. Ces différences, qui ne sont pas les seules, appellent une médiation afin que l'érosion de la concordance politique ne soit pas perçue comme inéluctable.

Objectif : La Fondation ch n'entend pas seulement surmonter les barrières linguistiques et culturelles, elle veut aussi favoriser la cohésion entre des ensembles spatio-structurels hétérogènes. En proposant des moyens de réduire les disparités entre la ville et la campagne, elle ferait office de médiatrice. Il s'agirait de se concentrer principalement sur les agglomérations, ce type de collectivité publique qui ne cesse de gagner du terrain et qu'il est désormais convenu d'appeler une « charnière entre la ville et la campagne » (OFS et UVS 2020 : 5; « Statistiques des villes suisses 2020 »).

Mesure

i. Projet fossé ville-campagne	La Fondation ch étudie l'opportunité de concevoir et de réaliser un projet qui traite des différences ville-campagne et prenne en compte les agglomérations. Le projet se propose de contribuer à réduire ces disparités. Il s'agira de créer un partenariat réunissant les acteurs et actrices spécialistes de cette thématique, parmi lesquels le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), l'Association des communes suisses (ACS) et l'Union des villes suisses (UVS). Serait aussi envisageable une coopération accessible au plus grand nombre avec des plateformes comme regiosuisse.	Direction secteur Fondation ch
---------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Objectif stratégique 4 Préserver la pluralité du fédéralisme à travers le journalisme

Les médias indépendants sont des moteurs de la démocratie. En informant sur les processus à l'œuvre en politique et dans la société, les journalistes créent de la transparence, ce qui permet aux citoyens et citoyennes de se forger une opinion et d'avoir un débat public fondé. Or ce rôle est de plus en plus remis en question par la transformation du secteur des médias.

Le déplacement du mode de consommation des médias et du marché publicitaire vers le numérique a entraîné une détérioration dramatique des conditions économiques du journalisme. Cette crise de financement touche en particulier le journalisme régional et local. Les médias privés, et même récemment le diffuseur public SSR, réagissent en restructurant et en coupant dans les effectifs. Ainsi, ces dernières années, les éditeurs ont supprimé des postes dans les rédactions régionales, créé des unités éditoriales de plus grande taille et instauré le partage de contenus entre les différents titres de leur groupe.

Pour le fédéralisme et pour les cantons, cette évolution est problématique à plusieurs égards : il en va de la (quasi)disparition de la couverture médiatique dans certaines régions, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour leur culture politique. De plus, le partage de contenus occulte progressivement le point de vue des cantons et des régions sur les sujets nationaux. Quel enseignement en tirer pour un système politique basé sur l'autonomie cantonale et le partage des responsabilités entre les échelons institutionnels ?

À travers les activités qu'elle déploie en matière de travail de fond et de sensibilisation, la Fondation ch contribue à la pluralité du journalisme. L'objectif est de sensibiliser les acteurs politiques et économiques – et la population – à l'importance d'avoir un système médiatique qui tienne suffisamment compte des régions et reflète la pluralité de points de vue, indissociables d'une Suisse plurilingue et plurielle.

Axe 4a Apprendre des autres

Contexte : La politique des médias présente un nombre particulièrement élevé d'interfaces avec d'autres domaines et touche à des aspects qui ont trait aussi bien à la démocratie et aux institutions qu'à la culture, aux langues, aux minorités ou à la formation. Le traitement sectoriel du sujet – au niveau intercantonal, le dossier médias étant du ressort de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) – devrait donc être complété d'une approche transversale.

Objectif : La Fondation ch contribue à une approche et à une discussion intersectorielle de la politique média sous l'angle du fédéralisme. À cette fin, elle établit un monitoring des activités réalisées dans les cantons et contribue à la mise en réseau et à l'échange entre les cantons et d'autres acteurs et actrices. Sur la base de ces activités, elle peut effectuer un travail de fond à l'intention des cantons et insuffler de nouvelles idées en matière de politique des médias (cf. document stratégique de la Fondation ch, juin 2020).

Mesures

i. Monitoring de la politique des médias	<p>La Fondation ch procèdera en 2021 à un état des lieux qui jettera les bases d'un monitoring des activités réalisées à l'enseigne de la politique des médias. À cette fin, la fondation établit une liste des responsables de la politique des médias dans les cantons (réseau cantonal Politique des médias).</p> <p>L'état des lieux et le monitoring permettront d'instaurer un dialogue intercantonal régulier à l'échelon politique sur les expériences réalisées et les bonnes pratiques. Le monitoring fera aussi office de suivi des objectifs formulés dans le document stratégique de la Fondation ch et de l'avancement des travaux de mise en œuvre. En conformité avec l'idée de laboratoire du fédéralisme, il sera ainsi possible de coordonner les approches décentralisées appliquées en matière d'encouragement des médias.</p>	Communication
ii. 2^e Conférence nationale	<p>En collaboration avec la Conférence des gouvernements cantonaux et le canton de Berne, la Fondation ch a organisé en novembre 2019 une conférence intitulée « Transformation des médias et fédéralisme – Le rôle des cantons ». Il faudrait renouveler cet exercice au cours de la période 2020-2024, afin de poursuivre le débat sur la politique des médias et de mettre en réseau les différents acteurs et actrices.</p>	Communication
iii. Affiliation à la COSIAP	<p>La Fondation ch examine l'opportunité de s'affilier à la Conférence suisse de l'information dans les administrations publiques (COSIAP). Il s'agirait de déterminer si la COSIAP peut servir, à l'échelon technique, d'organe d'échange tripartite pour les questions touchant à la politique des médias et à leur encouragement.</p>	Communication

Axe 4b Promouvoir les compétences médiatiques

Contexte : La consommation de contenus à caractère socio-politique est en recul, particulièrement chez les jeunes adultes. Des études l'ont montré : l'« indigence médiatique » va de pair avec des connaissances rudimentaires de la politique, une participation restreinte à la vie sociale et politique et peu de confiance dans les institutions. Par ricochet, cette évolution impacte la connaissance du fédéralisme et le traitement qui lui est réservé, des éléments corroborés par une étude menée en 2017 dans le canton de Vaud qui fait ressortir une méconnaissance du sujet et une adhésion relativement faible.

Objectif : Tous les groupes de population ont accès aux médias d'information régionaux et sont suffisamment sensibilisés (promotion des « compétences médiatiques »). Cela signifie qu'ils sont capables d'utiliser les médias et leurs contenus pour répondre à leurs propres besoins et objectifs. À cet effet, la Fondation ch lance, développe, accompagne ou organise des projets consacrés aux compétences médiatiques et à la sensibilisation à l'importance du journalisme. Elle travaille pour cela avec des organisations partenaires. Ce dossier pourrait figurer à l'ordre du jour de la (future) Commission intercantonale Éducation à la citoyenneté.

Mesure

i. Compétences médiatiques et éducation politique	Cf. commission intercantonale, page 14
----------------------------------------------------------	----------------------------------------

Axe 4c Sensibiliser les professionnels des médias

Contexte : Le manque de connaissances sur le fédéralisme n'est pas seulement perceptible dans la population mais aussi chez les journalistes. L'absence d'information favorise la perception négative que l'on a de ce système (par rapport à la centralisation ou à l'harmonisation), comme l'a récemment montré la couverture médiatique de la pandémie de COVID.

Objectif : Les journalistes comprennent les principes et les modalités de fonctionnement du fédéralisme et le perçoivent comme un modèle favorable à la pluralité de la Suisse. La Fondation ch met en place et promeut des cours de formation et de sensibilisation destinés aux journalistes.

Mesure

i. Séminaire sur le fédéralisme	Cf. séminaire sur le fédéralisme, page 14
----------------------------------------	-------------------------------------------

Mise en œuvre **Communication**

La communication poursuit deux objectifs : premièrement, il s'agit d'améliorer la notoriété de la Fondation ch auprès des principaux acteurs et actrices de la politique, des médias et de l'économie, ainsi qu'auprès de la population. Durant la période 2021-2024, la fondation affirmera son profil d'institution incontournable dédiée à la promotion du fédéralisme, de l'entente et de la cohésion. Deuxièmement, il faut informer les cibles des programmes et projets *ch*, en développant et appliquant les mesures appropriées. La communication permet ainsi d'assurer une meilleure visibilité et une perception positive de la fondation et de ses objectifs.

Les principaux canaux de communication sont le site Internet et le compte Twitter. À l'actualisation à intervalles réguliers des données sur la fondation et ses projets s'ajoute la mise à disposition d'informations plus poussées qui constitueront une valeur ajoutée pour les publics intéressés (*think tank* sur le

fédéralisme et l'entente). La présence sur les médias sociaux sera progressivement étendue, en plus du développement du site. Si nécessaire, la fondation publie des communiqués de presse ; elle se lance activement dans la communication avec les médias. Elle peut aussi travailler avec des partenaires au sein des administrations cantonales, des associations, des médias). Elle dispose de différents supports imprimés. Une identité visuelle unique lui permet de gagner en visibilité. Elle communique en général en trois langues (français, allemand, italien).

Début 2021, l'état-major Communication CdC/Fondation ch va compléter ses effectifs ; un nouveau collaborateur ou une nouvelle collaboratrice sera recruté (60 %) pour soutenir les activités de la fondation dans le domaine des réseaux sociaux.

Mise en œuvre **Finances et évaluation**

Pour remplir sa mission, la Fondation ch dispose de fonds spécifiques. Elle ne soutient pas de projets initiés par des tiers et les fonds qui lui sont attribués ne peuvent être utilisés pour d'autres projets que les siens. Tributaire du soutien de tiers, elle vise un financement le plus large possible, provenant majoritairement de contributeurs externes, indispensable à la réalisation des mesures et des objectifs contenus dans le programme de travail 2021-2024. La coopération avec des organisations et des institutions politiques ou sociales sera renforcée. La fondation peut compter désormais sur un soutien annuel de 50 000 francs de la Conférence des gouvernements cantonaux, qui servira de contribution de base aux projets et programmes.

Les activités seront évaluées en continu afin de mesurer l'efficacité et le succès des mesures engagées dans le cadre du programme de travail 2021-2024. Les réunions du Comité directeur seront l'occasion d'informer de l'avancement des projets. Le programme de travail permet quant à lui d'évaluer les activités de la fondation. Il est également la référence pour toutes les évaluations plus détaillées réalisées pour chaque projet et programme.